



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MJC ROGUET

Appel à candidatures

“

L'accès à la culture et aux pratiques culturelles, une offre de services et d'activités pour les jeunes, l'animation de votre quartier, c'est aussi votre affaire !

Vous pouvez devenir membre élu du Conseil d'Administration de la MJC Roguet lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 6 avril 2019 à 10h dans nos locaux.

”

Les candidatures, adressées au directeur de l'association par courrier ou par mail (direction.roguet@gmail.com), doivent être déposées au plus tard le 29 mars 2019.

L'Assemblée Générale est formée de tous les adhérent(e)s de l'association, à jour de leur cotisation annuelle. Elle débat sur l'ensemble des actions menées pendant l'année 2018, avec la présentation des divers rapports : rapport moral, rapport d'activités, rapport financier. Elle échange également sur les orientations souhaitées pour l'année 2019.

“

L'Assemblée Générale procède au renouvellement des membres élus sortants ou démissionnaires du Conseil d'Administration.

Ils sont élus pour 3 ans et renouvelables par tiers tous les ans.

Vous pouvez si vous le souhaitez être candidat !

”

Sont éligibles et électeurs le jour de l'Assemblée Générale :

- Les adhérent(e)s depuis plus de 3 mois au jour de l'élection et se trouvant à jour de leurs cotisations, âgés de 16 ans révolus à la date de l'Assemblée Générale ou de moins de 16 ans représentés par leurs parents. Les parents disposent d'une seule voix, non cessible, quel que soit le nombre d'enfants inscrits.
- Les autres membres de l'association, soit les membres de droit et associés, les membres honoraires ou fondateurs, dont l'admission a été prononcée par le Conseil d'Administration.

